



Trois actions expérimentales en faveur du logement des jeunes

Pays Saint Lois (Basse Normandie)

En dépit d'un léger retournement de tendance démographique entre 1999 et 2006, le Pays Saint-Lois est un territoire fortement touché par le départ des jeunes, une nouvelle forme d'exode rural.

Aussi dans le cadre de sa politique globale d'accueil et d'attractivité, le Pays continue à déployer son programme en faveur « des publics jeunes » et notamment de leur insertion économique et résidentielle. Les enjeux de l'accueil sont de : maintenir et attirer les jeunes et les actifs ; éviter l'accroissement des écarts et le décrochement des jeunes les plus exposés aux difficultés d'insertion.

- Objectifs poursuivis,

Concevoir, expérimenter puis déployer sur l'ensemble du Pays des actions innovantes en partenariat avec partenaires des collectivités locales, les Conseil Régional et Général, la Mission Locale et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes dans le domaine de : la **promotion du logement** (offres disponibles et conseils en ligne) ; la **création de logements locatifs** répondant aux besoins des jeunes en milieu rural ; l'**accompagnement des jeunes** les plus fragiles.

- Trois actions complémentaires ont été réalisées :

- **Loger les jeunes autrement en milieu rural** : pour pallier à la faiblesse voire à l'absence d'une offre locative adaptée en milieu rural, des communes ou des communautés de communes développent un programme de petites unités de logement (3 à 4 logements, créations pures ou changement de vocation d'immeubles), avec les aides des Conseils Régional et Départemental. La cible privilégiée : les jeunes de 16 à 30 ans en situation de forte mobilité professionnelle (apprentis, stagiaires, étudiants, intérimaires, primo-accédants l'emploi, ..) qui semblent rencontrer les plus grandes difficultés à accéder au logement et donc à construire leur vie, en milieu rural. A noter la réalisation d'une unité au sein d'un programme intergénérationnel avec des personnes âgées, une autre unité au sein d'un programme de mixité sociale « jeunes familles et jeunes nouveaux arrivants ».
- **Faciliter l'accès au parc privé et au parc social en milieu urbain** : en milieu urbain, l'offre existe tant dans le parc privé que social cependant elle est peu visible notamment pour de jeunes futurs arrivants. La Ville de Saint-Lô, ville-centre du Pays, est fière d'accueillir 1800 étudiants de l'enseignement supérieur et se mobilise pour offrir une vraie qualité de vie étudiante. Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes a mis en ligne un service de recherche avancée de logements. Cette base de données hébergée sur le site www.pays-saint-lois.com/jeunes/se_loger gère 350 offres de logements accessibles à partir de critères de choix (localisation, type de logements souhaités, fourchette de loyers,.....et pour en savoir plus photographies, contacts). Un « Guide du logement » donne de nombreuses informations utiles.
- **Le Pass'Logement, entre recherche d'autonomie et besoin d'accompagnement des jeunes en difficulté** : le cas est devenu banal. Les revenus des jeunes sont insuffisants pour assurer le paiement des dépôts de garantie et les premiers loyers, d'où les difficultés à trouver un logement dans les parcs locatifs tant privés que sociaux. Une fois dans le logement, ils s'exposent au risque de sur-endettement. D'où l'idée du Pass'Logement qui est : une priorité d'accès au logement pour les jeunes suivis par la Mission Locale ; un accompagnement pendant deux ans sur l'emploi (par la Mission Locale) et le logement (par le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) ; un bail glissant au nom du jeune qui passe ainsi d'un statut de sous-locataire à celui de locataire au bout de deux ans maximum.

- Résultats obtenus et ceux à venir,

Créer de petites unités de logements locatifs : à ce jour, plusieurs programmes sont achevés (remise de clés en 2005 à Moyon, en 2006 à Tessy-sur-Vire et en 2007 à Saint-Jean-des-Baisants) et deux autres sont en cours de finalisation (fin des travaux prévue pour 2010 à Percy et pour 2011 à Canisy).

La bourse des logements disponibles en ligne : mise en ligne en 2005 sur www.pays-saint-lois.com pour le parc privé, social et les deux FJT, aujourd'hui le dispositif se déploie sur l'ensemble du Pays Saint-Lois.

Pass'Logement : expérimenté à Saint-Lô et Coutances dans le parc social, le dispositif d'aide au logement des jeunes en contrat d'insertion professionnelle sera bientôt élargi progressivement dans le parc privé et aux trois départements bas-normands. Une vidéo sur la politique du Pays est disponible sur <http://www.installation-campagne.fr/article-cdr-La-gestion-de-flux-migratoire--GAL-ALAPPAJ-Saint-Lois-7,55,557.html>

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Par la complémentarité des trois actions innovantes et la cohérence avec la politique d'accueil sur le territoire.

Contact : Association de Promotion du Pays Saint-Lois - Claudine THINON, Coordinatrice - Tél. : 02 33 72 56 72